

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005039**

**Signataire :**

**OBJET : Marché de travaux pour la mise en conformité de l'office du groupe scolaire E. Quinet.  
Avenant 1 au lot n° 6 : Plafond suspendu**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°1 relatif à l'opération citée en objet.

Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant compte tenu du fait que les investigations préalables, n'avaient pu mettre à jour la nécessité d'adaptation relative à la sécurité des locaux (complément coupe-feu)

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 23 septembre 2005

Vu le budget communal

Sur avis favorable de gestion du patrimoine, de transports, circulation et stationnement

A l'unanimité,

**DELIBERE :**

Article unique : autorise Monsieur le Maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°6 (plafond suspendu) avec l'entreprise MODULOBAT

Cet avenant sanctionne une plus value de 693,68 € TTC portant le montant du marché de 4749,32 € TTC à 5443,00 € TTC.

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur le 102.2313.251

Pour le Maire

L'adjoint délégué